



APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET : Réaménagement intérieur et réfection de la toiture
Édifice administratif
Municipalité de Ferland-Boilleau
461, Route 381
Ferland-Boilleau, QC G0V 1H0

DONNEUR D'ORDRE :
Mme Nancy Girard, CPA auditrice
Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de
Ferland-et-Boilleau
Téléphone : 418-676-2282 poste 3400
Courriel : dg@munfb.ca

ARCHITECTE : **Sylvain Simard architecte**
365, rue Victoria
La Baie (Québec) G7B 3M5
Téléphone : 418-544-1212
Courriel : ssimard@sylvainsimardarchitecte.com
Att. : M. Sylvain Simard, architecte

INGÉNIEURS : **M. Maxime Beaulieu,**
Technicien en mécanique du bâtiment
Ambioner Saguenay
260, rue Racine est,
Chicoutimi (Québec) G7H 1R9
Téléphone : 418-579-1802
Cellulaire : 418-997-1601

Mme Nancy Girard, CPA auditrice, Directrice générale et greffière-trésorière demande des soumissions pour le projet cité en titre.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements en formats PDF sont déposés sur le Système d'Appel d'offre Électronique à partir du **12 juin 2023**. Les soumissionnaires intéressés à visiter les lieux peuvent prendre rendez-vous avec Mme Girard avant le 21 juin 2023.

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission excluant toutes les taxes applicables, sous forme de chèque visé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission émis par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (L.R.Q., c. S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la Loi sur les coopératives de services financiers (L.R.Q., c. C-67.3) ou une banque au sens de la Loi sur les banques (L.C., 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée.

Les soumissions pourront être déposées en format papier sous enveloppes scellées ou par voie électronique. Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le **DONNEUR D'ORDRE** ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le (s) soumissionnaire (s).

Mme Nancy Girard, CPA auditrice

461, route 381, municipalité de Ferland-et-Boilleau G0V 1H0
Courriel: dg@munfb.ca